

Autour de CHALON à Laives : Pollution des eaux, les pratiques agricoles en cause

Samedi, en présence du Préfet, des parlementaires et des élus locaux a eu lieu l'inauguration de la nouvelle station de pompage. Située à la Ferté, cet équipement réalisé par le syndicat intercommunal des eaux (S.I.E) permet d'avoir désormais une eau de qualité.(voir notre article)

"Nous devons pas recommencer les mêmes erreurs, il faut comprendre ce qui s'est passé et nous plaidons pour des cultures biologiques, pour favoriser des activités économiques artisanales à partir du local " souligne Christophe Regniaud. Président d'"agir entre Saône et Grosne", M.Regniaud a participé à l'inauguration de samedi matin, aux côtés d'une quinzaine d'usagers qui souhaitent que "ceux qui ont pollué soient les payeurs". Aux côtés des membres de l'association "Allant vers" de Nanton, de ceux de la Confédération des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement en Saône et Loire (Capen 71), les membres d'"Agir entre Saône et Grosne" organisent une réunion publique le mercredi 15 Février à 20 H 30, à Gigny sur Saône.

EN CAUSE : L'ATRAZINE : CONNUE DEPUIS 20 ANS !

"Les puits de captage qui se trouvent à Sennecey mais aussi à Laives ont été pollués" tiert à rappeler Christophe Regniaud. Avec ses collègues regroupés tout d'abord au sein d'un collectif, puis depuis une année déjà en association, il a étudié les dossiers. Tout en reprenant à la fois les dispositions législatives mais aussi les analyses des eaux. "Ce qui est en cause se sont les pratiques agricoles et notamment l'atrazine, qui est désherbant qui a été utilisé. Aujourd'hui interdit en France mais encore en vente libre en Belgique et en Suisse" confie M. Regniaud qui précise " se produit a été utilisé jusqu'en 2004 !". Ce produit a été utilisé pour le traitement des maïs, mais d'autres produits sont apparus.

LES PUIITS DE LAIVES DANS UNE LISTE D'UNE CENTAINE

Dossiers en main, Christophe Regniaud bénéficiant de l'appui de Thierry Grosjean, Président de la Capen 71 a répété samedi matin au Préfet François Philizot mais aussi aux parlementaires Jean Paul Emorine (Sénateur) et Christophe Sirugue (Député) "que ce ne sont pas aux consommateurs d'eau de payer, il faut appliquer le principe pollueur payeur" !

Dans la ligne de mire les frais de la nouvelle station de pompage qui pour les environnementalistes du secteur correspond à "une simple mise en conformité avec la législation en vigueur". M.Regniaud souligne : depuis quelques années, il y a eu une liste 12 500 puits identifiés,puis de 507 puits signalés suite à des études comme étant prioritaires, les trois puits de captage de Laives figurent sur une liste qui en compte 120. Il y avait donc urgence à intervenir". Cela n'avait pas échappé aux pouvoirs publics et notamment à l'Agence Régionale de Santé (A.R.S)...Un plan d'actions immédiats a été mis en place.

VERS UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES USAGERS

Les environnementalistes souhaitent donc que le monde agricole se tourne vers des cultures biologiques et respectueuses des Aires d'Alimentation de Captages (A.A.C), tout comme ils souhaitent une valorisation des terres rachetées par le S.I.E.

Autres solutions promues : la relance des moulins sur la Grosne qui permettrait de transformer des produits locaux : farine, alimentation pour le bétail etc...En attendant, samedi, ils ont entendu le député de la circonscription Christophe Sirugue et la vice présidente du conseil général, Cécile Untermaier avancer l'idée de la création d'une commission d'information consultative des usagers....Des usagers qui bénéficient déjà d'un siège au sein de l'actuel conseil syndical des eaux, par l'intermédiaire de l'Union Fédérale des Consommateurs (U.F.C).

Le syndicat des eaux présidé par Philippe Duriaux, devrait sans étudier cette suggestion lors d'une prochaine séance.

Imprimer - - par DERIOT Daniel